



Chers collègues,

La Direction Générale s'augmente grassement depuis des années : 15,6% en moyenne en 2017. Les 10 plus hautes rémunérations arrivent à se distribuer à elles seules, plus qu'au restant des 1000 salariés de CCF !

Ras le Bol :

- Des **ouvriers/employés** (Wissous, Nîmes, régions...) à qui on demande toujours +.
- Des **assistantes** avec des salaires au rabais qui remplacent leurs collègues absents, sans gratification.
- Des **commerciaux** avec des objectifs supérieurs au marché et pour beaucoup inatteignables.
- Des **magasiniers** qui se voient retirer les véhicules de service sans contrepartie...
- Des **salariés** sur les plateformes qui s'investissent au travers des heures supplémentaires et qui se voient pénaliser par la diminution de la prime de pouvoir d'achat : **200€ au lieu des 300€** quand de nombreuses autres grandes entreprises comme la nôtre ont distribué **1000 euros** (merci les Gilets Jaunes).
- **Intéressement = zéro pour tout le monde ou presque**, car le Comex se gavera sur la base d'un critère d'atteinte (Ebitda) plus accessible que pour les autres salariés !



Nous avons pu discuter avec de nombreux collègues qui ne comptent plus se laisser faire et qui veulent leur part du gâteau pour tous les efforts accomplis.

Les NAO 2019 (Négociations sur les salaires et les conditions de travail) ont démarré : notre syndicat présentera les revendications du personnel :

- **100€ mensuel d'augmentation** pour la tranche des plus bas salaires, 80€, 60€ et 40€ pour les 3 tranches suivantes.
- **Prime de 13^{ème} mois/fin d'année** pour tous les salariés.
- **Augmentations individuelles** : uniquement pour ceux qui n'en ont jamais eu afin de pallier aux inégalités salariales que cette enveloppe a créées depuis des années.
- **Revalorisation des primes** vêtement, véhicule, repas et des chèques déjeuners.
- **Journée** dite « de solidarité » offerte.
- **Allègement** des charges de travail pour les + de 50 ans qui ont des postures pénibles.
- **Ouverture de 2 négociations** : pour la majoration des heures de nuits (entre 22h et 6h) et pour un accord d'intéressement calculé sur le meme critère d'atteinte que le Comex.

La Direction est prévenue : si cette année l'ensemble des salariés n'obtient pas une réelle augmentation digne de ce nom, elle devra en assumer les conséquences !

Vos élus et représentants CGT : José FERREIRA 06 20 01 34 25 / Thomas LAMBERT 06 88 38 85 43 / Franck SENG 06 74 59 67 31 / Vincent PINAUD 06 07 51 81 80